

PRÉSENTATION

La Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

La Fondation Lotharingie

La Fondation Lotharingie, abritée par la Fondation du patrimoine, a pour objet d'apporter un soutien financier aux actions de restauration, de mise en valeur, de préservation et de valorisation du patrimoine remarquable immobilier, mobilier et naturel, situé sur le territoire du Grand Nancy.

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Lorraine dont vous dépendez.

La Fondation Lotharingie, abritée par la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine
62 rue de Metz
54000 NANCY
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org



FONDATION LOTHARINGIE

22-24, viaduc Kennedy
54000 NANCY
03 54 50 90 40



CARREFOUR D'ACCOMPAGNEMENT PUBLIC SOCIAL

4, rue Léon Parisot
54110 ROSIÈRES-AUX-SALINES
03 83 48 14 12
contact@caps-54-51.com



POUR LA RESTAURATION DU

Château de Brabois

Villers-lès-Nancy



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © CAPS - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

LE CHÂTEAU DE BRABOIS

Situé idéalement au cœur du Technopôle Henri-Poincaré et à l'entrée du parc de Brabois, poumon vert de la Métropole, le Château de Brabois, érigé au XVII^e siècle, est propriété du Grand Nancy depuis 1995. Il était auparavant propriété de la Ville de Nancy depuis 1921.

A ce jour, l'état général du bâti impose d'importants travaux de rénovation. Sa vétusté importante nécessite une réhabilitation profonde et des investissements financiers conséquents.

LE CAPS

Pour profiter de cette localisation exceptionnelle, le Grand Nancy a engagé depuis 2010 plusieurs réflexions sur la valorisation du Château de Brabois. La Métropole a ainsi lancé en 2016 un appel à candidatures pour le réaménagement du site, dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif.

C'est le projet du CAPS (Carrefour d'Accompagnement Public Social) qui a été retenu. Cet établissement a pour vocation d'accompagner les personnes handicapées dans leur parcours individuel tout en favorisant leur autonomie et leur insertion sociale.

UN DÉFI COMMUN DE RÉHABILITATION DU PATRIMOINE, HUMAINE ET ÉCONOMIQUE !

Le Château de Brabois, a pour vocation de devenir un lieu central d'accueil et de rencontres. Pensé dans le cadre d'une démarche globale, cet espace sera constitué du Château réhabilité et de la Maison de l'Innovation Technopolitaine, construite à proximité immédiate du Château.

Grâce à la création d'un carrefour de 1 566 m² environ, le château de Brabois accueillera ainsi une brasserie et un restaurant, un hôtel permettant notamment d'héberger des patients du CHRU ainsi que leurs familles, et des logements individuels pour les personnes en situation de handicap.

Ce projet vise à renforcer cette mixité sociale, à renforcer l'emploi des personnes handicapées et à changer les regards sur le handicap.

Objectif de collecte 150 000 €

Début des travaux Printemps 2020



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du
Château de Brabois à Villers-lès-Nancy

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation Lotharingie, abritée par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/64790
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation Lotharingie
Château de Brabois à Villers-lès-Nancy

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

| | 50 € | 200 € | 500 € |
|---|--------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small> | 17 € | 68 € | 170 € |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small> | 12,5 € | 50 € | 125 € |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small> | 20 € | 80 € | 200 € |

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Photos © CAPS